

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE DE LA MESURE JUDICIAIRE D'AIDE A LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

ANNÉE 2024

Vous avez été **8 partenaires** à répondre à notre enquête de satisfaction pour l'année 2024.



CE QUE VOUS AVEZ APPRÉCIÉ

- ✓ Les horaires du standard vous conviennent à 75 % et les messages sont souvent pris en compte à 62.5 %.
- ✓ Vous disposez du numéro de la ligne directe ou du portable des délégués aux prestations familiales à 62.5%.
- ✓ Les échanges d'informations entre vous et l'UDAF de la Drôme sont plutôt satisfaisants à 62.5 %.
- ✓ L'information reçue sur l'organisation et le fonctionnement du service Délégués aux Prestations Familiales est plutôt satisfaisante à 50 %.
- ✓ Vous êtes satisfaits de l'écoute et la prise en compte de vos demandes, ainsi que du délai de traitement à 62 %.



CE QUE VOUS NOUS AVEZ SIGNALÉ

Vous mettez en évidence les difficultés à joindre le standard avec un temps d'attente plus long selon les jours, à 37.5 %.



VOUS AVEZ DIT...

« Lorsque je rencontre une difficulté, je peux joindre une personne de l'UDAF, généralement la responsable MASP et cela fonctionne bien. »

« Une meilleure communication en amont car dès que l'on a la personne qui exerce la mesure la communication est fluide et efficace mais avant cela reste compliqué d'avoir quelqu'un au standard. »

« Avoir un mail des délégués (listing) avec mise à jour si changement. »

« Relations partenariales de qualités. »

Grâce à vos retours, nous nous engageons à continuer d'améliorer la qualité de nos services.

M E R C I !
pour votre participation